



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 DE LA COOPERATIVE CLEF

CONVOCAATION

Chère coopératrice, Cher coopérateur,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée générale ordinaire de votre coopérative qui se tiendra le vendredi 19 mai 2023 à 19h30 dans la salle des fêtes de l'hôtel de Ville de Leuze.

La validation des présences et des procurations aura lieu **dès 18h45**. L'Assemblée générale commencera à 19h30. Attention, un coopérateur ne peut utiliser que deux procurations au maximum.

Adresse : Tour Saint-Pierre, 1, 7900 Leuze-en-Hainaut

Accès :

- Si vous habitez à Leuze-en-Hainaut ou dans ses environs, nous vous invitons à venir à pied ou à vélo ;
- En train : depuis la gare de Leuze, il y a 5 min à pied ;
- En voiture : une plateforme de covoiturage a été mise en place pour ceux qui le souhaitent : <https://www.togetzer.com/covoiturage-evenement/cgaky8>;
Un grand parking est à votre disposition Rue du Pont de la Cure (gare de Leuze).

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Constitution du bureau (président, secrétaire, scrutateurs)
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Rapport d'activité de 2022 et présentation des comptes 2022
4. Approbation des comptes 2022 et de l'affectation du résultat
5. Décharge aux administrateurs
6. Nomination d'un réviseur
7. Divers (dont : présentation des grandes lignes proposées pour la future modification des statuts)

L'Assemblée générale est un moment important où nous pouvons expliquer nos activités et nos perspectives. C'est aussi l'occasion de rencontres entre coopérateurs, avec le Conseil d'administration ainsi qu'avec l'équipe administrative et technique. C'est enfin une occasion festive par laquelle nous vous remercions de votre soutien.

Toutefois, nous comprenons bien que chacun ne peut être présent ce jour-là. C'est pourquoi nous vous proposons de suivre également l'Assemblée générale en vidéo conférence (voir au verso de ce courrier).

Cordialement,

Fabienne Marchal, Présidente



Chère coopératrice, Cher coopérateur,

Voici les dispositions mises en place pour vous permettre de voter en connaissance.

Vous informer

Nous avons regroupé les documents suivants dans ce courrier :

- La convocation
- Les comptes annuels
- La procuration pour le vote

Ces informations sont également présentes sur la page web dédiée à l'Assemblée générale

<https://www.clef-scr1.be/ag2023>.

Le rapport d'activité sera disponible dans les plus brefs délais. Nous vous préviendrons de sa disponibilité en vous envoyant une newsletter. Nous enverrons le rapport annuel par voie postale aux coopérateurs pour lesquels nous n'avons pas d'adresse mail dans notre registre. Vous trouverez dans le rapport annuel toutes les activités détaillées de la coopérative ainsi que des explications concernant les comptes annuels.

Participer et voter à l'Assemblée générale en vidéo conférence

L'Assemblée générale se déroulera en présentiel. Vous pouvez toutefois suivre celle-ci en vidéo conférence via le lien que vous trouverez sur la page web dédiée à l'Assemblée générale <https://www.clef-scr1.be/ag2023>.

Nous vous demandons de nous rejoindre entre 19h00 et 19h15 afin de valider votre présence et de régler avec vous les éventuels problèmes techniques.

Vous aurez l'occasion de voter au moyen d'un formulaire en ligne qui sera accessible du début de l'Assemblée générale jusqu'à la fin des votes en présentiel. Le lien vers le formulaire sera à votre disposition dans la conversation de la vidéo conférence.

Pour toute question relative aux modalités d'organisation exposées ci-dessus ou aux documents qui vous sont parvenus, nous sommes à votre disposition par téléphone au 069/60.01.90 du lundi au jeudi de 10h00 à 16h00 ou par mail à l'adresse info@clef-scr1.be.

Cordialement,

Fabienne Marchal, Présidente